

Cinq questions à José Endundo Bononge (*)

1. La Conférence de Copenhague aura été un accord imparfait ou mieux incomplet auquel la République démocratique du Congo vient quand même d'adhérer. N'est-ce pas là une attitude anachronique ?

Il est certain qu'en ce qui concerne les résultats escomptés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il aurait été préférable d'obtenir un Accord international contraignant plutôt que de s'en remettre à la seule bonne volonté des pays. A cet égard, on peut parler d'échec et malheureusement s'attendre dans l'avenir à de probables dérapages climatiques. C'est sans doute reculer pour mieux sauter. Dans quelques mois, voire quelques années, la communauté des experts scientifiques devra à nouveau tirer la sonnette d'alarme. La faiblesse des engagements qui viennent d'être pris à Copenhague aura entre-temps généré des insuffisances et des retards dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation des émissions, ce qui se traduira inmanquablement par des conséquences environnementales, sociales et économiques encore plus pénalisantes pour tous. Le challenge qui sera alors présenté n'en sera que plus difficile et coûteux à relever pour l'ensem-

ble des parties. Comme de nombreux autres pays, la RDC a dénoncé ce risque depuis plusieurs mois dans chacune de ses prises de position dans les instances internationales, même si, du fait de sa situation géographique et de la richesse de ses ressources forestières, elle n'est pas directement menacée. Au contraire, la RDC fait partie de la solution à la problématique du changement climatique et la place qu'elle est amenée à prendre ne peut que grandir avec la taille des enjeux à relever. Le coût relativement faible, ramené à la tonne de dioxyde de carbone non émise, des mesures d'atténuation à mettre en œuvre dans le secteur forestier tropical, comparativement à d'autres secteurs de l'économie mondiale, renforce la position clé de la RDC dans le Programme mondial de lutte contre le changement climatique.

2. Que répondriez-vous à ceux qui soutiennent que l'on n'a pas entendu la voix de la RDC à Copenhague. Est-ce un choix stratégique ou tout simplement une contre performance de la délégation congolaise ?

Cette appréciation ne reflète pas la réalité des faits. Je peux au contraire vous assurer que nombre de personnalités et de représentants de pays étrangers qui ont



suivi le déroulement de la COP 15 et les interventions de la délégation congolaise que j'avais l'honneur de conduire sont d'un avis très différent du vôtre. Il est temps que nos concitoyens abandonnent ces visions négatives de nous-mêmes, autoflagellantes, trop répandues et qui ne nous mènent à rien. Pourquoi ne pas évoquer le pilotage politique des négociations climat que les pays membres du Groupe Afrique ont confié à la RDC lors de la Conférence de Copenhague ? Pourquoi ignorer que pendant deux ans, la RDC va présider la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et aura, à ce titre, à montrer la place exceptionnelle des forêts du Congo, accouplée au cycle de l'eau d'un bassin lui aussi exceptionnel par sa diversité et son potentiel hydroélectrique ?

3. Qu'y a-t-il pour la RDC en perspective et en suite après

Copenhague ?

Cet Accord de Copenhague a déjà apporté des retombées financières intéressantes pour la RDC. Les pays développés se sont engagés collectivement à fournir des ressources nouvelles additionnelles à hauteur de 30 milliards de dollars américains sur la période 2010-2012 (15 milliards venant du Japon, 12 de l'Union européenne et 3 des USA), dont une part importante à destination des pays forestiers tropicaux dont fait partie la RDC. Cette aide devrait être portée à 100 milliards par an à partir de 2020. J'insiste sur le fait que ces montants sont additionnels à tous les autres financements qui ont cours et qui eux aussi se développent.

4. Selon une certaine opinion, des membres de votre délégation partis à Copenhague ont disparu dans la nature et sont restés en Europe. Qu'en est-il réellement ?

Ce pays vit de la rumeur. Sur les 32 personnes qui devaient m'accompagner et qui figuraient sur la liste des demandes de visas envoyés à l'Union européenne, 4 n'ont pu obtenir leur visa; il s'agissait de personnalités d'autres institutions que les pays occidentaux n'ont pas considéré comme des structures ayant à prendre part à la négociation.

Tous les autres sont venus, ont participé aux travaux de la COP15 et sont de retour au pays. D'autres Congolais ont également fait le déplacement de Copenhague, mais ils ne faisaient pas partie de la délégation que je conduisais et appartenaient essentiellement à des ONG. Je vous rappelle enfin que les organisateurs de la Conférence ont enregistré la participation de plus de 15.000 délégués répartis en 192 délégations, ce qui vous montre l'importance de l'événement auquel la RDC a répondu présent.

5. L'on apprend que les chefs des partis politiques ne seront plus membres du prochain gouvernement, car ils se posent en obstacle à l'action du Premier ministre. Qu'en dites-vous ?

Une seule personne dans le pays nomme les ministres, en tenant compte des réalités politiques à l'Assemblée nationale et de ce que chacun peut apporter à la reconstruction. Ce n'est donc pas à moi à répondre à cette question.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ALBERT TSHIAMI

(*) *Ministre de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme*